



Communiqué de presse, Paris 7 mars 2022

Rendez-vous le dimanche 13 mars sur Twitch pour un « Débat du Siècle » 100% climat

Une émission spéciale à l'occasion de la présidentielle organisée par l'Affaire du Siècle et produite par l'animateur politique Jean Massiet

Anne Hidalgo, Yannick Jadot et Fabien Roussel ont déjà confirmé leur participation.

Jean-Luc Mélenchon a donné son accord de principe.

Les confirmations sont en attente de la part de Valérie Pécresse et Emmanuel Macron.



En 2019, 2,3 millions de personnes s'étaient mobilisés avec l'Affaire du Siècle pour faire condamner l'État français pour inaction climatique. Victoire obtenue en 2021. Mais, à ce jour, une question fondamentale reste totalement absente du débat médiatique à l'approche de l'élection présidentielle : comment les candidat.e.s comptent-ils/elles sortir la France de l'illégalité climatique ? Alors que huit Français.e.s sur dix et 92% des moins de 35 ans se disent « inquiet.e.s » vis-à-vis de l'environnement et du changement climatique¹, et parce que les citoyen.ne.s français.e.s méritent une discussion de fond, l'Affaire du Siècle s'associe avec le streamer politique Jean Massiet pour leur offrir une émission spéciale exclusivement consacrée à ces enjeux. Organisée sur le réseau social Twitch et co-animée par la journaliste spécialisée dans les questions environnementales Paloma Moritz (Blast), cette émission 100% climat sous la forme d'un grand oral permettra aux candidat.e.s à l'élection présidentielle de présenter leur vision et leur programme sur les enjeux climatiques.

¹ [Sondage Ipsos-Sopra Steria pour France Télévisions du 3 mars 2022 pour France Télévisions](#)



Le climat, grand absent de la campagne présidentielle

Depuis le 14 février, les organisations de l’Affaire du Siècle mesurent chaque semaine le poids des questions climatiques dans le débat présidentiel. Leur [baromètre climat](#), mis en place avec Onclusive il y a trois semaines, démontre que le sujet climat ne dépasse pas la barre des 2,8% de bruit médiatique. Un taux tellement bas qu’il n’a même pas été impacté par l’actualité dramatique en Ukraine, et ce malgré la publication d’un nouveau rapport du GIEC le 28 février dernier.

Entre 16h et 20h le dimanche 13 mars, des faces caméra de 30 minutes par candidat.e

Organisée en amont des principaux débats télévisés entre candidat.e.s à l’élection présidentielle, cette émission doit être le premier acte d’un dernier mois de campagne qui donnerait sa juste place aux enjeux de la transition écologique et sociale.

Dès 16h, les candidat.e.s seront tour à tour invité.e.s à répondre aux questions de Jean Massiet et de Paloma Moritz. Chacun.e aura 30 minutes pour expliquer aux Français.e.s comment ils et elles comptent respecter la décision de justice prononcée dans le cadre de l’Affaire du siècle, à savoir compenser le surplus de 15 mégatonnes d’émissions de gaz à effet de serre émises par la France entre 2015 et 2018 avant le 31 décembre 2022 et, plus globalement, respecter les objectifs de la Stratégie nationale bas carbone et les engagements pris dans le cadre de l’Accord de Paris par l’Etat français.

Des aspects très concrets seront abordés avec les candidat.e.s pour comprendre comment ils et elles entendent aider les Français.e.s à s’adapter aux conséquences du changement climatique déjà visibles, mais aussi limiter les inégalités sociales qui découlent de ces bouleversements. L’objectif étant de comprendre quelles sont les réformes structurantes que les candidat.e.s proposent dans les principaux secteurs de l’économie, et quelle est leur vision de société vis-à-vis de cet immense défi.

Cette émission entend proposer un moment d’échange apaisé et riche sur le fond. Son enjeu : poser des questions à partir des faits, ceux retenus par la justice et développés par les climatologues et les organisations qui font consensus (comme le GIEC ou le Haut Conseil pour le Climat notamment), et ce pour permettre aux électrices et électeurs de se projeter dans la vision de l’avenir proposée par chaque candidat.e.

Qu'est-ce que Twitch et faut-il en avoir peur ?

Twitch est un réseau social et une plateforme de streaming en direct initialement investi par les fans de jeu vidéo mais sur lequel, tous les jours, se lancent de nouvelles émissions abordant des sujets très variés. Sur Twitch, l'émission politique *Backseat* de Jean Massiet est devenue en peu de temps extrêmement populaire auprès des jeunes qui ont depuis longtemps déserté les stations de radio et télé classiques. Ces jeunes se tournent désormais principalement vers Internet et les réseaux sociaux pour s'informer.

Mais en réalité, il suffit d'un [simple lien](#) et d'une bonne connexion internet pour suivre Le Débat du Siècle sur Twitch qui sera, d'ailleurs, co-diffusé par des organisations partenaires sur d'autres plateformes. L'ambition des organisateurs de ce débat est de l'ouvrir à un public le plus large possible, jeunes et moins jeunes.

Pourquoi un débat présidentiel sur Twitch ? Twitch offre plusieurs avantages : la contrainte de temps est moins importante sur ce réseau social que dans les émissions de télévision classiques. Pour le Débat du siècle, un large créneau horaire sera aménagé pour permettre d'aller au fond des choses et laisser le temps aux candidat.e.s pour s'exprimer pleinement.

Ce réseau social permet par ailleurs un grand espace d'interaction avec le public. Les personnes possédant un compte Twitch pourront réagir et s'exprimer sur le tchat, ce qui permettra de constater instantanément leur niveau d'adhésion aux propos tenus par les candidat.e.s. Les questions les plus intéressantes du tchat de l'émission seront relevées par Jean Massiet et Paloma Moritz et posées aux candidats.

Les ressources supplémentaires (études, liens vers les programmes des candidat.e.s, analyses indépendantes etc.) seront postés dans le tchat et sur le compte Twitter de l'Affaire du Siècle tout au long de l'émission par les modérateurs pour permettre au public d'aller plus loin.

Quel rôle pour les 4 ONG de l'Affaire du Siècle ?

Les 4 ONG (Notre Affaire à Tous, Fondation pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France et Oxfam France) ont fait le choix de ne pas interpellier directement les candidat.e.s dans cet exercice. Dans une posture d'observation le soir du 13 mars, elles analyseront les propos des candidat.e.s plutôt dans la période suivant le Débat du Siècle et jusqu'au 1er tour de la présidentielle. Ces analyses seront basées également sur les réponses fournies dans l'*Enquête du Siècle*, questionnaire envoyé le 25 janvier dernier aux équipes de campagne. A l'aune de ces deux exercices, les 4 ONG évalueront la capacité des candidats à sortir la France de l'illégalité climatique.



Note aux rédactions

[Le 19 novembre 2020](#) le Conseil d'Etat a rendu une décision historique dans le cadre du recours juridique de la commune de Grande-Synthe, dans lequel les quatre organisations de l'Affaire du Siècle : le gouvernement est condamné à “prendre toutes les mesures nécessaires” pour remettre la France sur la trajectoire de réduction d'émissions de gaz à effet de serre que l'État s'est engagé à respecter.

[Le 14 octobre 2021](#) le tribunal administratif de Paris a donné raison à l'Affaire du Siècle : les gouvernements successifs sont désormais obligés de respecter strictement les engagements climatiques de la France. L'État français est également sommé de réparer les dommages causés à l'environnement par son inaction, avant le 31 décembre 2022. Ce jugement inédit oblige le gouvernement actuel, mais aussi le ou la futur.e locataire de l'Élysée

Informations pratiques

Le Débat du Siècle se tiendra de 16h à 20h le dimanche 13 mars sur la chaîne Twitch de Jean Massiet <https://www.twitch.tv/JeanMassiet>

La liste complète des candidat.e.s ayant confirmé leur participation au débat et l'ordre de passage des candidat.e.s seront annoncés sur les réseaux sociaux de l'Affaire du Siècle les jours précédant l'émission.

Matériel presse

Des extraits vidéos du débat seront mis à disposition de la presse dès le 13 mars au soir, libres de droits.

Le débat peut être diffusé en direct par les sites d'information grâce à la fonction *embedded*. Pour une co-diffusion sur d'autres canaux, merci de prendre contact avec nous.

Contacts presse

Fondation pour la Nature et l'Homme : Paula Torrente - 07 87 50 74 90

Oxfam France : Marika Bekier - 06 24 34 99 31

Greenpeace France : Kim Dallet – 06 33 58 39 46

Notre Affaire à Tous : Abdoulaye Diarra – 07 82 21 38 90